

Décisions portant délégation de signature du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie

NOR : SFHX2630095S

Direction déléguée à la gestion et à l'organisation des soins.
Direction déléguée de l'audit, des finances et de la lutte contre la fraude.
Secrétariat général.

Le directeur général, M. Thomas FATÔME, délègue sa signature à des agents de la caisse dans les conditions et limites fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLEGUEE À LA GESTION ET À L'ORGANISATION DES SOINS (DDGOS)
DIRECTION DES ASSURÉS (DAS)
DÉPARTEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DES ASSURÉS (DPCA)

Mme Vanessa VITU
Décision du 1^{er} août 2025

La délégation de signature accordée par décision du 17 août 2020 à Mme Vanessa VITU, adjointe au responsable du Département de la prise en charge des assurés, est abrogée au 30 juin 2025 au soir.

Délégation de signature est accordée, à compter du **1^{er} juillet 2025**, à Mme Vanessa VITU, adjointe au/à la responsable du Département de la prise en charge des assurés au sein de la Direction déléguée à la gestion et à l'organisation des soins - Direction des assurés (DDGOS/DAS/DPCA), pour signer :

- la correspondance courante émanant du Département de la prise en charge des assurés, à l'exclusion :
 - des circulaires, lettres réseau, enquêtes/questionnaires,
 - des lettres qui, par nature, doivent être signées par le directeur général, la directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins ou par le directeur des assurés.
- les états de frais et pièces justificatives correspondant aux déplacements des membres des instances pour lesquels des accords d'indemnisation existent ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par le département concerné.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.
Signé : Thomas FATÔME, directeur général.

DIRECTION DÉLÉGUÉE DE L'AUDIT, DES FINANCES
ET DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE (DDAFF)

M. Pascal DESPLANCHES

Décision du 12 février 2026

À compter du **1^{er} février 2026**, délégation de signature est accordée à M. Pascal DESPLANCHES, sous-directeur - manager opérationnel, au sein de la Direction déléguée de l'audit, des finances et de la lutte contre la fraude (DDAFF), pour signer :

- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées dans le cadre du Programme ABC -SINERGI.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.
Signé : Thomas FATÔME, directeur général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)
MISSION CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (CABSG)

M. Jean-Baptiste LABADIE

Décision du 4 février 2026

Délégation de signature est accordée à M. Jean-Baptiste LABADIE, responsable de la Mission Cabinet du secrétaire général au sein du Secrétariat général, SG/CABSG, pour signer à compter du **5 janvier 2026** :

- la correspondance courante émanant de la Mission Cabinet du secrétaire général ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par la Mission Cabinet du secrétaire général.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.
Signé : Thomas FATÔME, directeur général.